



ACHETER  
ET VENDRE



LOUER



GESTION  
LOCATIVE



PROGRAMMES NEUFS  
ET DÉFISCALISATION

## BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION à la charge de l'acquéreur		
maisons / appartements / terrains		
DE	A	HONORAIRES TTC
Jusqu'à	99 999 €	6 500 €
100 000 €	129 999 €	7 500 €
130 000 €	169 999 €	8 500 €
170 000 €	299 999 €	5.00 %
300 000 €	399 999 €	4,50%
400 000 €	499 999 €	4,00%
500 000 €	au-delà	3,00%

LOCATION			
Bailleur		Locataire	
Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail			
Zone Tendue	Zone non Tendue	Zone Tendue	Zone non Tendue
10 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>
Rédaction de l'état des lieux d'entrée			
3 € / m <sup>2</sup>		3 € / m <sup>2</sup>	
<b>Honoraires plafonnés à 1 mois de loyer hors charges</b>			

GESTION LOCATIVE
<b>7% TTC UNIQUEMENT</b> sur les loyers encaissés hors charges.

**Au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% étant ici précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale**